



OPÉRATION DE DÉTECTIONS U15 (secteur O4) (Joueurs nés en 2008)

Objectifs de l'opération :

- Évaluer le niveau général de la promotion d'âge
- Effectuer une revue d'effectif dans la catégorie d'âge
- Apporter, en complément du club, des éléments de réponse sur les fondamentaux du football (Aspects comportementaux, techniques, liés aux principes de jeu, ...)
- Proposer une liste pour les Centres de Perfectionnement Sportif (CPS)

Convocation :

Suite au retour des fiches de détection par les clubs et aux observations des techniciens, les joueurs figurant dans la liste ci-jointe sont convoqués

Mercredi 05 octobre 2022
à 14h15 (séance de 14h30 à 16h)
au Stade Laurent Richaud, 04290 Volonne

Les joueurs doivent se munir de l'autorisation parentale dûment remplie, d'une gourde et de leur équipement de footballeur.

Toute absence devra être annoncée et justifiée au contact ci-dessous :

☎ Sébastien JOSEPH (CTD PPF ALPES) 06.18.29.53.85 – sjoseph@alpes.fff.fr

TOUS LES CLUBS SONT TENUS DE PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE DÉTECTIONS

Extrait du Règlement d'administration général du district - Article 32 – Obligations des joueurs sélectionnés

Aucun joueur(euse) sélectionné ne pourra refuser son concours sans motif ou cas de force majeure dûment établi. En cas de refus non motivé ou non reconnu du joueur(euse) désigné, les sanctions prévues à l'annexe 2 des Règlements Généraux de la Fédération pourront être prononcées par les instances disciplinaires du District des Alpes.

Extrait du Règlements Généraux de la FFF - Article 209

Est passible d'une sanction le club qui aura conseillé à un de ses joueurs de s'abstenir de participer à un stage, un match de préparation, de sélection ou une rencontre internationale. Le ou les dirigeants responsables sont passibles de suspension. Est également passible de sanctions, pouvant aller jusqu'à [...] au retrait temporaire ou définitif de la licence s'il s'agit d'un joueur amateur, le joueur visé à l'article 175 qui n'aura pas justifié de son absence ou de son indisponibilité.

Liste des joueurs convoqués :

Nom	Prénom	Club
ALEND A	Noah	GJAB/CAD
BENMAHDI	Fedjer	GJAB/CAD
BARIS	Biz	GJAB/CAD
POULANGE	Mathis	GJMD
BELACCI	Nathan	GJMD
BIRON	Aaron	GJMD
SAUVAGET	Kylian	GJMD
LECOMTE	Lenny	Oraison Sport
RICHAUD	Tom	Oraison Sport
BELADJIMI	Lyes	GJDV
BUNGU	Luan	GJDV
LOUBRY	Loan	GJDV
BRUTINEL	Lorik	GJDV
CAMURI	Simone	GJDV
NOURRISSON CATON	Swann	GJDV
CHASSIGNET	Anthony	GJDV
BIAILLE LANGIBAUD	Cyprien	GJDV
DE LUCA	Sandro	GJDV
SIANO	Alexandre	GJDV
GINER	Killian	GJDV
DAO	Tom	AS Forcalquier/Dauphin
ABERT DOSSO	Lucas	FC Sisteron
ROUIT	Jules	FC Sisteron
DOURDENT	Enzo	FC Sisteron
SARLI	Yannis	FC Sisteron
GONZALES	Noa	FC Sisteron
SABIR	Yannes	FC Sisteron
HEBIDI	Wahib	FC Sisteron
STANGRETSZUMIEL	Nolan	FC Sisteron
VILLERMET	Théo	SC Vinon Durance
LABARRE	Rafaël	SC Vinon Durance

Encadrement : Sébastien Joseph (CTDPPF) / Christophe Bellard (membre commission technique)